
Programme de Formation

Piloter son organisation au service de l'autodétermination des personnes accompagnées

L'autodétermination concerne la capacité et la possibilité d'exercer du contrôle sur sa propre vie, de choisir et de décider pour soi, sans influence exagérée. La notion d'autodétermination va de pair avec la promotion de la qualité de vie, de l'épanouissement des personnes concernées, et d'une société plus juste et inclusive. Cette formation permet de soutenir la réflexion de l'encadrement face aux obstacles rencontrés. Elle fait émerger les leviers à activer par l'organisation pour accompagner les équipes vers l'autodétermination des personnes en situation de handicap.

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Professionnels de direction souhaitant accompagner leurs équipes dans le soutien à l'autodétermination des personnes accompagnées



Objectifs pédagogiques

- Identifier le concept d'autodétermination en lien avec les valeurs qui sous-tendent l'intervention médico-sociale.
- Identifier les principaux modèles théoriques et leur traduction concrète sur le terrain.
- Repérer le cadre environnemental et les postures favorables à l'autodétermination pour les reproduire et les diffuser.
- Redéfinir ses pratiques managériales à l'aune du concept d'autodétermination.



Description

Comprendre l'autodétermination dans le contexte de la transformation du secteur médico-social :

- L'autodétermination : pourquoi ?
- Les principaux modèles de l'autodétermination.
- L'autodétermination et le rôle clé de l'environnement.
- Penser sa place et celle de l'autre autrement : le contexte et les postures professionnelles favorisant l'AD.

Comment engager la mise en oeuvre dans son établissement, sa structure :

- L'autodétermination : les freins, les leviers.
- Des pratiques managériales pour soutenir le cheminement et l'engagement des équipes vers la prise en compte de l'autodétermination des personnes accompagnées.
- Vers un management favorisant l'autodétermination des équipes.
- Un plan d'action pour accompagner l'autodétermination



Prérequis

Aucun

Informations sur l'accessibilité

Pour tout échange ou demande de mise en confort, vous pouvez contacter notre référent handicap à l'adresse : apf.formation@apf.asso.fr



Modalités pédagogiques

La méthode pédagogique interactive s'appuie sur des contenus théoriques, des analyses de cas, des ateliers pratiques, des mises en situation et des échanges.



Moyens et supports pédagogiques

Sur le plan matériel est requise une salle spacieuse adaptée à la formation, équipée d'un vidéoprojecteur et d'un tableau blanc.



Modalités d'évaluation et de suivi

Avant la formation : Les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer leur niveau de connaissances des objectifs de la formation.

Pendant la formation : Plusieurs évaluations seront réalisées afin de mesurer la progression de chaque participant.

A l'issue de la formation : Un questionnaire sera communiqué aux participants afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation ainsi que leur niveau de satisfaction. Un questionnaire leur sera envoyé à 1.5 mois afin de mesurer la mise en pratique de la formation et les acquis en situation de travail.



Profil des formateurs

Formatrice et formateur de la communauté de pratiques Autodétermination APF Formation